

CHRONIQUE FRONTALIÈRE

Population et Emploi dans l'Arc Jurassien (CTJ-Observatoire) Statistique Transfrontalier de l'Arc Jurassien-Synthèse 2008

Fin 2006, on recensait 19 800 personnes résidant en Franche-Comté et au bénéfice d'une autorisation de travail en Suisse... Les points de transit étaient Vallorbe (5359/jour), Col-France (2468), Biaufond (298). Cette croissance exponentielle du travail frontalier est à rapprocher des Accords bilatéraux qui, en 1999, portaient sur 7 domaines dont la libre circulation des personnes, en 2004, sur 9 dont Schengen, aujourd'hui appliqué par la Suisse et soumis à référendum, en février. Sur le plan statistique, les chiffres fournis par l'étude transfrontalière confirment le fossé économique entre les deux versants de l'Arc jurassien, mais ne justifient en rien la stratégie de confrontation, au demeurant, envisagée par le Conseil régional de Franche-Comté. Population équivalente de part et d'autre de la frontière, soit 1,1 million d'habitants. Avec une différence, toutefois : le ressort de la croissance démographique est l'excédent naturel, du côté français, et un solde migratoire positif, du côté suisse. On a 52% de logements, sur le versant français, et 48%, du côté suisse où les propriétaires ne représentent que 30% des occupants, contre 60%, du côté français. Sur le plan conjoncturel, le fossé se creuse : croissance de 2,1%, en France, en 2007, contre 3,1% en Suisse. L'emploi va diminuer de 0,9% du côté français, entre 2001 et 2005, contre 0,3% en Suisse. Au 2^{ème} trimestre 2007, on comptait, pour la même population, 49 400 chômeurs du côté français, 18300 du côté suisse, soit près de trois fois moins.

Stratégie du bouc émissaire

Alors, la vraie question reste celle de la stratégie de développement, sur le versant français de l'Arc jurassien, plutôt que la réponse donnée par le Conseil régional de Franche-Comté, en charge de l'aménagement du territoire et de la coopération frontalière. Sa présidente, semble avoir choisi la confrontation, à l'enseigne d'un slogan éculé : faire payer les Suisses. Mais a-t-elle les moyens de faire l'économie du travail frontalier ? Il faut la renvoyer à plus d'humilité, celle qui habitait Edgar Faure quand la main-d'oeuvre frontalière n'atteignait pas les 20 000 emplois. Le Président, lucide et pragmatique, répondait : il vaut mieux les avoir en Suisse qu'à l'ANPE. Il faut donc l'accepter et en parler, plutôt que de pratiquer la langue de bois, comme Aurélie Filipetti, député de la Moselle frontalière, grand soutien de Ségolène Royal, contrairement à Marie-Guite Dufay, et qui, pour sa campagne législative, en 2007, n'avait qu'un slogan : « Sus aux Wendel » mais rien sur les 100 000 frontaliers mosellans, employés dans le micro-Luxembourg (70 000) et en Allemagne (30 000).
Cf- *Unies face à la Suisse*-(ER-8.11.08)

Alors, on peut toujours s'en tirer par un bon mot, celui de Jacques Chirac au Premier ministre luxembourgeois, Jean-Claude Jüncker, quand il traitait le Grand Duché de « sous-préfecture ». On peut continuer par l'apostrophe aux Suisses, sommés de payer, deux fois : la première, en distribuant emploi et revenu, la deuxième en leur présentant l'addition des coûts de transport et de formation.

- 31 -

Régionalisation positive

Ce serait une curieuse manière de compromettre le bilan favorable du Conseil régional de Franche-Comté, comme de tous les Conseils régionaux qui ont

réussi le sauvetage du réseau ferré local ou de ce qu'il en restait, après la gestion calamiteuse des gouvernements antérieurs et de leur bras séculier, la SNCF, avec l'adaptation du réseau frontalier aux flux de main-d'oeuvre, comme c'est le cas sur Besançon-La Chaux-de-Fonds. La régionalisation trouve là toute sa valeur, toute son efficacité par rapport à la politique scélérate de destruction du réseau. Pour autant, ces mêmes régions, et d'abord celle de Franche-Comté, ne doivent pas sombrer dans la politique des boucs émissaires, sur fond d'invective. Il suffit d'évoquer l'un des thèmes favoris du discours de gauche, celui que l'on aurait, aujourd'hui, si Mitterrand n'avait créé l'euro. Et hommage lui soit rendu, à cet égard. On aurait, avec le franc, l'une de ces crises sèches, sur fond d'incantations au « Mur de l'argent » et à la fuite des capitaux.

On aurait d'abord vu le franc s'effondrer, autant qu'il lui restait de marge, comme en 1968 et 1981. La Banque de France, sommée par le Gouvernement, aurait relevé ses taux d'intérêt pour attirer les capitaux, en fait renchérir le crédit, au contraire de la Banque centrale européenne (BCE) indépendante, un contrôle des changes inévitable, les valises qui filent, et plus on contrôle, plus le franc s'effondre.

Grâce à Dieu, la France a une monnaie stable et fait l'économie des incantations pseudo-patriotiques, à l'enseigne d'une 5^{ème} colonne. Alors, si on enterre ce discours indigent, ce n'est pas pour le ressusciter avec la main-d'œuvre frontalière et l'appel à la confrontation avec la Suisse et ses entreprises qui donnent du travail à 20 000 Comtois et les fixe dans le Haut-Doubs qu'ils auraient, sans doute, déjà quitté si ce travail n'existait pas.

Rendez-vous au Crêt-du-Loclé

Ce n'est pas d'agressivité dont a besoin le débat frontalier, mais d'une réflexion sereine, du côté français, sur les causes du handicap des régions frontalières. Et, à cet égard, il faut convier la présidente du Conseil régional à un transport sur les lieux de l'emploi et du revenu frontalier. Il faut qu'avec humilité et désir d'apprendre, elle visite la zone d'emploi du Crêt-du-Loclé. La SNCF la transportera d'ailleurs à la gare, spécialement ouverte pour les frontaliers. Et là, Mme Dufay se posera deux questions et y répondra, sauf à penser que la décentralisation ne sert à rien. Elle expliquera pourquoi cette zone est une véritable champignonnière d'entreprises, alors que la rive gauche du Doubs-frontière reste un désert où, non seulement on n'investit pas, mais où on supprime des emplois, comme à Maïche.

L'encadrement capitaliste de la France a toujours été mauvais **Fernand BRAUDEL**

Et puis, au cours de cette journée instructive, la présidente expliquera encore ce que fait son assemblée pour que les dépenses de formation et de transport qui lui incombent bénéficient aux seules entreprises françaises ou plutôt sises en territoire français puisque Zenith, Tag Heuer et tant d'autres appartiennent déjà des investisseurs français (LVMH). Mme Dufay expliquera, encore et toujours, comment les entreprises de l'Arc jurassien français mettent en oeuvre, avec l'appui du Conseil

- 32 -

régional, le triangle magique « Investissement, emploi, revenu », celui-là même vérifié au quotidien, et pour le plus grand profit des frontaliers, sur la zone du Crêt du-Loclé. Ce sera l'occasion de commenter les bienfaits de la politique fiscale des

Régions, monocolors après l'élection de 2004, quand toutes, *una voce*, ont augmenté massivement la taxe professionnelle.

Si le Conseil régional de Franche-Comté veut assumer les compétences qui lui ont été transférées par la décentralisation, il ne peut s'en remettre à un triptyque incantatoire : financement des actions de formation et de transport, constat de l'exode de main-d'oeuvre vers la Suisse, mise en demeure aux Suisses. Il lui faut agir et surtout, il aurait dû agir, avant la crise économique et financière actuelle, sur les conditions-cadres de l'investissement, celles qui dépendent de lui, comme la fiscalité, et pas seulement pour la relever. Il l'aurait fait comme le travailliste Blair, en Grande-Bretagne, comme le social-démocrate Schröder en Allemagne, parce que, chacun l'a deviné, il n'y a pas d'incompatibilité entre la gauche et l'entreprise... à condition de le démontrer.

B.N.

C'est le matin. En Suisse du reste c'est toujours le matin. Il semble que l'après-midi ne se décide pas
Louise de VILMORIN